



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ FINANCIER

Cent trente-cinquième session

Rome, 25-29 octobre 2010

**Rapport annuel sur le Fonds spécial pour les
activités d'urgence et de réhabilitation**

Pour toute question concernant le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:

M. Laurent Thomas

Directeur de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation

Tél.: + 3906 5705 5042

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- Le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation permet d'apporter immédiatement un appui à la coordination et aux opérations de terrain et, dès qu'un donateur s'est engagé à verser une contribution, d'avancer des fonds en vue de l'achat des intrants nécessaires pour protéger les moyens d'existence, relancer les activités agricoles ou contribuer aux interventions immédiates en cas de crise. En lui donnant les moyens de participer aux missions d'évaluation des besoins juste après une crise et d'établir ou de renforcer un groupe de coordination des mesures d'urgence en vue de fournir une aide agricole aux pays en crise, le Fonds spécial permet à la FAO d'intervenir rapidement dans les situations d'urgence. Il renforce l'efficacité et l'efficience de l'Organisation dans ce type de contexte en mettant en commun des ressources à l'appui d'un cadre du programme.
- Depuis sa création, le Fonds spécial a reçu 97,1 millions d'USD, dont 2,6 millions ont été affectés à des missions d'évaluation des besoins et de formulation de programmes, à la mise en place ou au renforcement de groupes de coordination des mesures d'urgence et de grands programmes d'urgence. Des avances s'élevant à 135 millions d'USD ont été consenties pour financer les besoins les plus pressants, dont la moitié, soit 41,8 millions d'USD, au cours des 12 derniers mois. Les avances encore à verser se montent à 16,1 millions d'USD. Le solde de trésorerie du Fonds spécial s'élevait à 17,6 millions d'USD au 30 juin 2010.

DÉCISIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À PRENDRE

- Le Comité financier est invité à prendre note des informations fournies dans le document.

Projet d'avis

- **Le Comité financier prend note du rapport annuel du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation sur la période allant de juin 2009 à juin 2010 et se félicite du rôle clé de ce mécanisme, qui donne à la FAO les moyens d'intervenir rapidement dès les premiers stades critiques d'une situation d'urgence, permet d'assurer la préservation des moyens de subsistance et contribue à sauver des vies.**

Généralités

1. Le Comité financier s'est prononcé en faveur de la création du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation à sa cent deuxième session, en mai 2003. Lors de sa cent dixième session, qui a eu lieu en septembre 2005, le Comité a examiné l'utilisation du Fonds et demandé que des rapports d'activité périodiques lui soient soumis chaque année à sa session d'automne.
2. Le dernier rapport annuel contient les données financières relatives à la période de 12 mois qui a pris fin le 30 juin 2010 et aux six années écoulées depuis la mise en service du Fonds. Un bref aperçu des principales opérations lancées l'année précédente grâce au Fonds spécial y est également présenté, tandis que les données financières figurent en annexe.
3. Le Comité financier rappelle que l'objectif du Fonds spécial est de:
« [...] permettre à l'Organisation de lancer sans délais les opérations d'urgence en participant aux activités interinstitutions d'évaluation des besoins et de coordination, en créant un groupe de la coordination des mesures d'urgence, en préparant un cadre programmatique et des projets, et en avançant les fonds requis lorsqu'une aide aura été promise par un donateur pour l'achat d'intrants¹. »

Modalités d'utilisation du Fonds spécial

4. **Composantes.** Le Fonds spécial comporte trois volets: i) un fonds autorenouvelable destiné à appuyer les efforts de la FAO en matière d'évaluation des besoins, d'élaboration des programmes et de mise en place rapide de groupes de coordination des mesures d'urgence; ii) un fonds de roulement qui permet l'avance des fonds pour engager immédiatement les activités de projet sans attendre la réception des contributions fournies par les donateurs pour des projets convenus, les contributions étant ensuite reversées au Fonds dès leur réception; iii) un volet de programmation destiné à appuyer les activités relatives à des programmes d'urgence spécifiques de grande envergure.
5. **Contributions reçues.** Le Fonds spécial, opérationnel depuis avril 2004, a reçu au total 97,1 millions d'USD, dont 2,5 millions correspondant à des soldes non utilisés à la clôture de projets d'urgence et que les donateurs² ont décidé de laisser à la disposition du Fonds.
6. **Affectations et avances au titre des différents volets.** Sur les 97,1 millions d'USD de contributions versées, 2,6 millions ont été mis de côté au titre du fonds autorenouvelable pour pouvoir évaluer les besoins à l'apparition d'une situation d'urgence et renforcer ou établir rapidement des mécanismes de coordination dans les pays touchés. Au titre du fonds de roulement, 132,5 millions d'USD ont été avancés à divers projets après confirmation des engagements des donateurs mais avant la réception effective de leurs contributions. Sur ce total, la toute dernière avance consentie, d'un montant de 16,1 millions d'USD, est encore à verser, les donateurs n'ayant pas encore débloqué les fonds correspondants. Le Fonds spécial est devenu un outil essentiel pour le démarrage immédiat des interventions d'urgence et il est pleinement mis à profit par la FAO, le cas échéant. En l'absence de ce mécanisme, de nombreux résultats n'auraient pas pu être obtenus ou auraient été retardés. Au titre du volet de programmation, 60 millions d'USD ont été utilisés dans le cadre des interventions contre la propagation de la grippe aviaire hautement pathogène, ainsi que pour faire face au tsunami en Asie du Sud-Est et à la crise

¹FC 102/14

² L'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Australie, le Canada, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Jordanie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suède, la Banque mondiale et CONAD – donateur du secteur privé – ont autorisé des transferts de sommes non allouées après l'achèvement de projets. D'autres donateurs contribuant à des projets d'urgence ont également été sollicités en ce sens.

alimentaire dans plusieurs pays grâce à la fourniture d'intrants agricoles (la répartition détaillée des fonds figure à l'Appendice 1).

7. **Avantages du volet de programmation.** De nombreux donateurs ont apporté des contributions aux interventions d'urgence de grande ampleur de la FAO et accepté de les verser à un mécanisme de financement commun, le Fonds spécial, afin de promouvoir une réponse plus programmatique face à ces situations. Cette approche a considérablement facilité la mise en œuvre du Plan mondial de la FAO pour l'éradication du virus de la grippe aviaire hautement pathogène chez l'animal et la prévention de sa transmission à l'homme. En effet, l'approche traditionnelle de la FAO prévoit l'élaboration d'une proposition de projet pour chaque contribution et, une fois que le gouvernement et le donateur ont arrêté un plan d'action, aucun changement ne peut être apporté sans le consentement de ce dernier. Or, la situation sur le terrain peut évoluer rapidement et le document de projet spécifique peut devenir obsolète. L'approche programmatique de la composante de financement commun du Fonds spécial offre en revanche la flexibilité requise pour adapter les opérations aux circonstances. Pour 2010, le volet de programmation sera enregistré dans un compte distinct afin de faciliter le contrôle et l'information.

8. En ce qui concerne l'évaluation de la campagne de lutte contre le criquet pèlerin, le Comité du Programme a noté à sa quatre-vingt-dix-septième session, en mai 2007: « Les bailleurs de fonds, dans leur ensemble, devraient faire preuve de plus de souplesse lors de l'allocation des fonds, qui devraient pouvoir être répartis entre les activités et les pays, en fonction des mouvements des organismes nuisibles. » Conformément à cette recommandation, le regroupement des contributions dans un compte de programme permet d'affecter les fonds reçus aux objectifs globaux du programme désigné. Ce dispositif offre la souplesse nécessaire et la capacité d'ajuster les activités à la réalité rencontrée sur le terrain, tout en respectant le cadre du programme convenu.

9. Le recours au Fonds spécial à ces fins permet une réponse adéquate et flexible, tout en limitant le temps et les ressources consacrés par la FAO et les donateurs à la préparation, à l'approbation et au suivi de chaque intervention, ainsi qu'à l'établissement des rapports correspondants.

Conclusions

10. Le Fonds spécial a une influence très positive sur les activités mises en œuvre par la FAO dans des situations d'urgence, en particulier à trois égards: i) intervention rapide; ii) coopération immédiate avec d'autres acteurs clés; iii) application de l'approche programmatique. La capacité d'intervenir rapidement dès les premiers stades critiques d'une crise est sans doute primordiale pour protéger les moyens d'existence et contribuer à sauver des vies humaines. Lorsque cela exige l'envoi immédiat d'une équipe d'experts sur le terrain pour évaluer les besoins, en collaboration avec d'autres membres des équipes de pays des Nations Unies, le Fonds spécial est le meilleur outil dont dispose l'Organisation. Enfin, l'approche programmatique des situations d'urgence permet de réduire les coûts de transaction tant pour la FAO que pour les donateurs, tout en améliorant la souplesse d'intervention de l'Organisation.

APPENDICE 1

Sources et affectations des fonds

1. Depuis sa création, le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation a reçu 97,1 millions d'USD, dont 63,4 millions ont été fournis par les États Membres énumérés dans le tableau ci-dessous. Au cours de la période de 12 mois qui s'est achevée le 30 juin 2010, les contributions ont atteint 10,7 millions d'USD.

États Membres	Période de 12 mois ayant pris fin le 30 juin 2010 (en milliers d'USD)	Depuis la création du Fonds spécial (en milliers d'USD)
Suède	0	23 662
Norvège	339	8 270
Royaume-Uni	0	8 057
France	3	5 934
Finlande	44	4 968
Suisse	0	3 697
Belgique	1 443	2 349
Italie	0	1 407
Arabie saoudite	335	1 375
Allemagne	0	1 304
Autriche	1 125	1 125
Canada	0	814
Chine	0	500
Grèce	0	227
Irlande	21	134
Espagne	80	80
Jordanie	0	60
Australie	0	59
Autres Membres	6	7
Total des Membres	3 397	63 028
Banque mondiale	0	17
Fonds de l'OPEP	0	450
Autres contributions, notamment remboursements des dépenses d'appui aux projets d'urgence	7 325	33 555
Total reçu	10 723	97 051

Au 30 juin 2010.

Source: registres auxiliaires et au grand livre

2. **Affectations.** La rubrique Affectations sert à faire la distinction entre les avances et les remboursements d'une part et les crédits alloués par le Fonds spécial aux principales opérations de programme, d'autre part. Le tableau ci-après rend compte des montants affectés aux activités du Fonds. La moitié environ des sommes reçues l'an dernier a été injectée dans la campagne de lutte contre la grippe aviaire et le solde reste disponible pour des avances futures. Des données détaillées concernant les fonds affectés figurent dans le tableau ci-après.

Avances	Période de 12 mois ayant pris fin le 30 juin 2010 (en milliers d'USD)	Depuis la création du Fonds spécial (en milliers d'USD)
Total des avances au cours de la période	41 813	132 520
Remboursement des avances au cours de la période	27 987	116 418
Avances restant à verser	16 102	NC
Affectations (en milliers d'USD)		
Établissement des groupes de coordination des mesures d'urgence	400	1 074
Missions d'évaluation des besoins	700	1 500
Total partiel	1 100	2 574
Campagne de lutte contre la grippe aviaire	0	45 928
Interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles	3 150	3 750
Activités liées au tsunami	0	10 002
Initiative sur la flambée des prix alimentaires	0	1 168
Total partiel, principales campagnes	3 150	60 848
Total des affectations	4 250	63 422

Au 30 juin 2010.

Source: registres auxiliaires et grand livre

3. Au titre des affectations, les ressources liées aux interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles sont enregistrées dans un nouveau compte GINC afin d'opérer une séparation claire entre les avances et les affectations. Cette mesure permet d'améliorer le suivi du Fonds spécial et l'établissement des rapports correspondants.

4. **Avances.** Dans le cadre du volet Fonds de roulement, 132,5 millions d'USD ont été avancés pour financer des activités immédiates au titre de divers projets, avant la réception effective des contributions. Sur ce montant, 16,1 millions d'USD doivent encore être versés par les donateurs. Au cours de l'année écoulée, les avances de fonds ont représenté 41,8 millions d'USD.

5. Le solde de trésorerie du Fonds spécial s'élevait à 17,6 millions d'USD au 30 juin 2010. Il a été calculé en retranchant les fonds utilisés (63,4 millions d'USD) et les avances restant dues (16,1 millions d'USD) du total des contributions reçues (97,1 millions d'USD).

Modalités d'utilisation du Fonds spécial

6. Depuis la création du Fonds spécial, ce sont le programme relatif au tsunami et la campagne de lutte contre la grippe aviaire qui ont mobilisé le plus d'argent. D'autres décaissements ont été effectués sous forme d'avances qui seront remboursées ou d'allocations de crédits qui ne seront que partiellement recouvrées. Des avances ont été consenties à 267 projets mis en œuvre dans 57 pays et régions. Les paragraphes suivants donnent un aperçu des principales interventions effectuées sur place grâce au Fonds spécial au cours des 12 derniers mois.

7. **Éthiopie.** En 2009, le Fonds spécial a permis de lancer rapidement la mise en œuvre de projets. Les donateurs – notamment la Belgique, le Fonds d'intervention humanitaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) et la Banque mondiale – ont approuvé des propositions de projet visant à accroître la productivité agricole et à améliorer les moyens d'existence des ménages pauvres, à sauver la vie et à préserver les moyens de subsistance des ménages victimes d'inondations et à coordonner le Groupe de travail technique intergouvernemental sur le développement économique rural et la sécurité alimentaire. Le Fonds spécial a également permis l'élaboration immédiate de contrats destinés au personnel local et l'achat d'intrants. Un retard supplémentaire aurait compromis la mise en œuvre des projets et leur impact.

8. **Haïti.** Le séisme du 12 janvier 2010, une des catastrophes naturelles les plus dramatiques des temps modernes, a fait plus de 200 morts et a durement touché trois millions de personnes. Les premiers besoins recensés représentaient 1,4 milliard d'USD, dont 75 millions pour la section des Nations Unies sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural, dans le cadre de laquelle les propositions de la FAO correspondaient à 45,2 millions d'USD. En attendant que les donateurs répondent à l'appel, 150 000 USD ont été immédiatement débloqués par le Fonds spécial. La mise à disposition de cette somme lors de la période critique que constituaient les trois premiers mois a permis à la FAO d'obtenir plusieurs résultats importants. L'Organisation a ainsi pu avancer des fonds et lancer rapidement la mise en œuvre de projets, avant de dépêcher une équipe d'intervention d'urgence pour prendre la tête des opérations et permettre au personnel national et international de faire face au choc, de se reposer et de récupérer. Les sommes allouées par le Fonds spécial ont également permis la création d'une équipe qui a coordonné l'évaluation des besoins internes à la FAO, ainsi que l'établissement d'une stratégie de relèvement et d'un plan d'investissement pour l'avenir. Ces mesures, qui n'ont pu voir le jour et devenir effectives en temps voulu que grâce au Fonds spécial, ont abouti à un plan cohérent avec le concours de l'ensemble des partenaires.

9. **Niger.** Le Fonds spécial a aidé les agriculteurs et les éleveurs à un moment critique. Cette année, le Niger est confronté à une grave crise alimentaire: la moitié de sa population est exposée aux effets de l'insécurité alimentaire. Des donateurs ont informé la FAO de leur intention de financer des activités d'urgence et de réhabilitation dans le secteur agricole. Cependant, la finalisation des accords officiels a pris plus de temps que prévu. Une avance a été utilisée pour faire débiter les activités sans délai, pour acheter des produits d'alimentation animale et pour lancer des activités basées sur le principe « travail contre rémunération ». L'achat d'engrais et de semences en temps voulu, grâce au Fonds spécial, pour la principale saison de plantation a permis d'aider les agriculteurs vulnérables du Niger.

10. **Somalie.** Au total, le Fonds spécial a débloqué 1,8 millions d'USD, en plusieurs versements, pour assurer la continuité de diverses activités en attendant les contributions de nouveaux donateurs. Ainsi, le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) a approuvé en juin 2009 un projet visant à protéger et à consolider les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables du sud de la Somalie. Les sommes issues du Fonds spécial ont permis la signature de lettres d'accord avec des partenaires chargés de la mise en œuvre et le lancement d'activités basées sur le principe « travail contre rémunération ». En octobre 2009, une avance a permis de ne pas rompre la continuité d'activités de protection, de réintégration et de réinstallation de personnes déplacées dans leur propre pays. De même, en avril 2010, le Fonds

spécial a servi à faire la soudure entre les phases I et II du projet financé par la Commission européenne pour l'amélioration et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques. Des sommes débloquées par le Fonds spécial, en deux versements, ont été utilisées de la même manière entre les différentes phases de la mise en œuvre du système de gestion de l'information sur l'eau et les terres en Somalie. D'autres avances ont permis d'assurer la pérennité de l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

11. **Zimbabwe.** Grâce au Fonds spécial, les projets mis en œuvre dans ce pays ont acquis davantage de flexibilité dans l'attente des contributions des donateurs et les activités dans lesquelles le facteur temps est critique, comme l'achat de semences et d'engrais, ont pu avancer. Au Zimbabwe, la Facilité alimentaire de l'Union européenne – opérationnelle depuis 2009 – était axée sur l'aide à l'achat d'intrants agricoles pour les petits producteurs. Afin de fournir des semences et des engrais en temps voulu pour la plantation, il était extrêmement important de disposer immédiatement de fonds. Le Fonds spécial a permis de passer toutes les commandes et de signer tous les contrats relatifs aux entrepôts et au transport.

12. En janvier 2010, l'Union européenne a également financé un projet axé sur la promotion de l'agriculture de conservation et sur la coordination des activités agricoles. Le Fonds spécial a fourni les sommes nécessaires à l'achat en attendant la première tranche de contribution du donateur.

13. Outre ces affectations, les avances du Fonds spécial ont visé des projets dans les pays suivants au cours de l'année passée.

Afghanistan	Bangladesh	Bolivie	Burkina Faso
Cisjordanie/Bande de Gaza	Colombie	Côte d'Ivoire	Guatemala
Honduras	Indonésie	Jamaïque	Madagascar
Mongolie	Myanmar	Nicaragua	Ouganda
Pakistan	République centrafricaine	Salvador	Soudan
Syrie	Tchad		

14. **Interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles.** Le volet concernant le financement des interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles accélère la mise à disposition d'une aide agricole opportune en situation d'urgence, tout en favorisant une réaction pragmatique aux crises. Maintenir le bétail en vie et satisfaire les échéances de la saison de plantation sont des défis pour lesquels le facteur temps est important. Les retards aggravent les pertes que subissent les communautés vulnérables. Grâce aux financements des gouvernements autrichien et belge, les interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles ont permis à la FAO de relancer des activités clés – comme la coordination des mesures de secours, le prépositionnement de stocks d'intrants agricoles dans des lieux stratégiques et la distribution rapide de fournitures pour l'agriculture et l'élevage – dans huit pays d'Afrique, du Proche-Orient et d'Amérique.

15. Le prépositionnement stratégique de fournitures agricoles en **République démocratique du Congo** a accéléré la reprise de la production alimentaire dans les familles touchées par le conflit. La mise à disposition rapide de semences, d'engrais et d'outils d'urgence aide des milliers de familles à recouvrer leurs activités de subsistance à **Madagascar**, au **Rwanda**, dans les régions du **Myanmar** sujettes aux cyclones ainsi que dans les zones rurales, urbaines et périurbaines d'**Haïti** qui ont été victimes du séisme de 2010. La distribution d'aliments pour le bétail et d'aide vétérinaire d'urgence garantit la survie et préserve la capacité de production des animaux appartenant à des ménages vulnérables au **Niger** et à des familles touchées par le conflit au **Yémen**. Les fonds relatifs aux interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles ont

également permis d'aider rapidement les familles de **Cisjordanie** et de la **Bande de Gaza** touchées par l'opération « Plomb durci » (décembre 2008-janvier 2009) en leur donnant les moyens de remettre en état les terres agricoles endommagées, d'installer des systèmes d'irrigation à petite échelle et de créer des jardins potagers derrière leurs habitations, en mettant principalement l'accent sur les femmes et les jeunes.

16. **Coordination des mesures d'urgence.** Ce volet du Fonds spécial permet le déploiement rapide de coordonnateurs des secours d'urgence, le renforcement des équipes déjà constituées pour faire face à une augmentation soudaine des activités ou pour satisfaire des besoins de financement pendant un bref laps de temps. L'année passée, une aide a été apportée au Bangladesh, à la Mauritanie, au Népal, aux Philippines, à la République populaire démocratique de Corée, au Rwanda, à la Somalie et au Soudan.

17. **Évaluation des besoins et élaboration de programmes.** Ce volet finance des missions d'évaluation des besoins au début d'une crise pour permettre à l'Organisation et à ses partenaires d'obtenir des informations essentielles à la formulation de leur programme d'intervention. Sur la période de juillet 2009 à juin 2010, des missions d'évaluation des besoins et de formulation de programme ont été dépêchées au Bélarus, dans les Caraïbes, en Haïti, en Mongolie, au Samoa, aux Îles Salomon et au Yémen.